

## **CHARTE RSO et QVCT**

**Le GRETA Aisne a choisi de s'engager dans une démarche de Responsabilité sociale, sociétale et Qualité de Vie et des Conditions de Travail sur les points suivants :**

- 1- Exercer sa mission dans le respect de chacun, de ses valeurs et de ses différences**
  - Respecter et promouvoir l'égalité Homme Femme
  - Lutter contre les discriminations
  - Garantir l'accès de tous les publics à l'orientation, l'éducation, la formation tout au long de la vie, la qualification et la certification
  - Respecter le principe de Laïcité
- 2- Favoriser un pilotage collaboratif en privilégiant le dialogue et le partage**
  - Inviter toutes les catégories de personnel à participer aux réunions, commissions ou instances
  - Favoriser l'organisation de groupes de travail ou d'échange de pratique
  - Diffuser les comptes rendus par tout moyen de communication (mail, Intranet, etc.)
- 3- Garantir la sécurité et la santé de tous**
  - Tenir à disposition du public et du personnel le registre de sécurité et d'accessibilité de chaque établissement réalisateur
  - Informer sur les règles sécuritaires, sanitaires, d'hygiène et mettre à disposition les moyens nécessaires de les appliquer
  - Lutter contre le stress au travail et les risques psychosociaux
- 4- Favoriser le bien-être de tous au sein de la structure**
  - Tenir à disposition du personnel les modes opératoires et les documents adaptés pour répondre à tout type de situations
  - Mettre à disposition du personnel un équipement ergonomique ou adapté aux besoins et à la situation de chacun
  - Autoriser la flexibilité des horaires dans le respect de la continuité de service (temps partiel, horaires adaptés, pauses)
  - Planifier les congés pour toutes les catégories de personnel dans le respect de la continuité de service
  - Maintenir et développer les compétences des personnels
  - Faire un point d'étape après les entretiens annuels pour proposer des solutions individuelles ou collectives
  - Permettre l'écoute, le dialogue et trouver collectivement des améliorations
- 5- Réduire son impact environnemental**
  - Recycler les déchets (papier, piles, etc.)
  - Sensibiliser à la réduction de la consommation de papier, d'eau et d'électricité
  - Maintenir une flotte de véhicules hybrides et en encourager son utilisation
  - Favoriser le co-voiturage
  - Privilégier les visioconférences
- 6- Partager son engagement dans le développement durable et ses valeurs avec les bénéficiaires, les partenaires et les clients**
  - Mettre en ligne l'engagement du GRETA dans la démarche RSO&QVCT
  - Informer les bénéficiaires sur la démarche RSO&QVCT du GRETA
  - Développer un module de formation à l'écocitoyenneté